



PROGRAMME DES VACANCES

DU LUNDI 8 JUILLET AU VENDREDI 30 AOÛT



de 11 à 17 ans



MAISON DES ADOS TILLY-SUR-SEULLES

Les jeunes pourront profiter chaque semaine d'une grande sortie (Bayeux aventure, Festyland, parc Ange Michel...).

Les animateurs proposeront également des grands jeux plein air, des activités manuelles, culturelles et sportives... La place du jeune dans le choix des activités sera aussi importante afin qu'il puisse être acteur de ses vacances.

Thèmes :

- 08 au 12 juillet, semaine "Mas Lanta" : multitudes d'épreuves de réflexion de coopération et de coordination
- 29 juillet au 02 août, semaine "Secret Mas" à la découverte des secrets des jeunes du MAS
- 05 au 09 août, semaine "Les jeux olympiques du MAS".

Tarifs : de 18,50 € à 21,50 € par jour en fonction de votre quotient familial et après déduction de la prise en charge de STM à hauteur de 50%. (grille des tarifs disponible sur notre site internet).

AU PROGRAMME

SÉJOURS SOUS TENTE

- **Du 15 au 19 juillet - Pour les 12 -14 ans :**

En partenariat avec le local jeunes de Creully-sur-Seulles

Séjour multi activités sur la base de loisirs de Thury-Harcourt

Activités : paddle, canoë, escalade, grands jeux, veillées, concert...

Brevet de natation ou test anti-panique obligatoire

12 places et 2 animateurs



- **Du 22 au 26 juillet - Pour les 11 -17 ans :**

Séjour vélo itinérant de "Tilly à Fougères" (un jour/un camping)

Activités : vélo, piscine, veillées

10 places et 3 animateurs

- **Du 19 au 23 août : Pour les 8-13 ans :**

Séjour multi-activités à la base de loisirs Louisan à Anctoville

Activités : BMX, laser ball, voiture radiocommandée

Un groupe de 24 enfants + 3 animateurs



PENSE À METTRE DANS TON SAC





INSCRIPTION

Places limitées

Comment ?

- Envoyer un mail afin de réserver vos dates
- Retour de mail avec la facture
- À réception du paiement, confirmation de l'inscription par mail

Quand ?

- Dès maintenant pour les jeunes résidant de Seulles Terre et Mer
- À partir du 10 juin pour les jeunes hors Seulles Terre et Mer



Les annulations doivent être signalées, au plus tard, la veille avant 9h.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Un dossier d'inscription
- Une fiche sanitaire
- Une attestation de quotient familial CAF ou MSA
- Une attestation de responsabilité civile (CPAM)
- Le règlement intérieur signé

Les documents sont téléchargeables sur notre site Internet : www.seulles-terre-mer.fr

PAIEMENT

- Par virement sur le compte : ENFANCE JEUNESSE 3-17 ANS TILLY SUR SEULLES
IBAN : FR76 1007 1140 0000 0020 0075 173
Merci d'indiquer le nom de l'enfant
- Par chèque bancaire : à l'ordre de régie enfance jeunesse
- Par chèque ANCV, CESU
- En espèces

Les aides financières : adressez-vous directement auprès de la CAF, de la MSA, du CCAS, de votre CE ou bien de votre mairie. Toute aide obtenue devra nous être signifiée à l'inscription.

NOS PARTENAIRES





ENFANCE ET JEUNESSE

GRANDIR ET S'ÉPANOUIR



CONTACT

Benjamin MARIE

02 31 08 31 51

maisondesadostilly@gmail.com

www.seulles-terre-mer.fr

Lieu de la Maison des Ados :

À côté du collège
Rue du Bois d'Orceau
14250 Tilly-sur-Seulles

Adresse postale :

CDC Seulles Terre et Mer
Maison des Ados Tilly
1 rue de Juvigny
14250 Tilly-sur-Seulles